

Echo d'Ile-de-France

Habileté à publier les annonces légales
Hauts-de-Seine - Seine-Saint-Denis - Val-de-Marne

Initiative Plaine Commune (93) : cap sur l'emploi

Ces managers au service des jeunes entrepreneurs



© LC

Initiative France, qui aide à la création et à la reprise d'entreprises, attribuera désormais des prêts « remarquables ». Explications avec Édouard de Pengilly, Président d'Initiative Plaine Commune. **p.5**

www.echoidf.fr

**VOS FORMALITÉS LÉGALES
SONT UNE CORVÉE ?**



Le temps vous manque ?
**UNE SOLUTION !
FORFAITS TOUT INCLUS**

Intervention notaire, analyse budgétaire des clients,
réduction de l'impôt sur le revenu, déclarations d'impôt,
recouvrement et gestion des impôts à l'étranger

**pro
public**

Contact : Martine CHARITÉ
03 27 66 12 12 ou 01 53 68 65 62
E-mail : martine.charite@propublic.fr

GENNEVILLIERS 92

Exit l'habitat indigne



L'édile PCF, Jacques Bourgoïn, dénonce la lenteur des négociations avec Adoma, propriétaire du Foyer Brenu, estimé insalubre et indigne. **p.7**

SAINT-OUEN 93

Un Habitat vintage arrive aux Puces



Un Habitat vintage ouvrira ses portes aux Puces de Saint-Ouen le 8 juin. *Echo* est allé recueillir des témoignages d'antiquaires à propos de l'arrivée de l'enseigne. Les avis sont partagés. **p.4**

SAINT-DENIS 93

La presse associative dresse son bilan



Depuis les années 90, des titres de presse associative ont fait leur apparition dans les quartiers. Expériences éphémères ou alternative durable ? **p.6**

**Retrouvez nos annonces
judiciaires et légales p.9**

Saint-Denis

EN BREF



✦ Édouard de Pengilly, fondateur et directeur de l'entreprise FCD à Saint-Denis, est président d'Initiative Plaine-Commune. © LC

Initiative France est le premier réseau associatif de financement et d'appui à la création d'entreprise. Il fédère 230 plates-formes Initiative adhérentes, qui couvrent la totalité du territoire, dont trois en Seine-Saint-Denis. Édouard de Pengilly (voir interview ci-dessous) est président de la plate-forme Initiative Plaine-Commune, Président d'Initiative Ile-de-France et Vice-Président d'Initiative France.

Les plates-formes locales, associations loi de 1901, ont pour mission d'aider gracieusement les créateurs et les revendeurs d'entreprises en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties et en les accompagnant après la création ou la reprise pendant les premières années de leur projet. Elles forment un outil partenarial et solidaire du développement économique local, en valorisant un autre modèle économique basé sur l'imagination, la compétence technique, la responsabilité sociale et l'esprit d'innovation des créateurs, pour une réussite économique à l'échelle des territoires.

L'association nationale est reconnue d'utilité publique depuis le mois de mai 2012.

Le réseau « Initiative » a permis la création et le maintien de plus de 4 000 emplois en 2012, sur le territoire francilien. Édouard de Pengilly, Président d'Initiative Plaine-Commune (93), annonce le lancement des « entreprises remarquables » en mai.

Initiative, en guerre contre le chômage

Écho : Qu'est-ce que le réseau Initiative ?

Édouard de Pengilly : Initiative France est un réseau né d'initiatives économiques locales, il y a presque 30 ans. Dans plusieurs villes françaises, certains acteurs du territoire (chefs d'entreprises, collectivités locales, chambre de commerce et d'industrie, avocats, expert-comptables...) ont décidé de rassembler leurs compétences, pour se préoccuper du bien commun et aider à la création d'entreprises sur leur territoire.

N'ayant aucun lien au départ, ces différentes plates-formes françaises se sont finalement constituées en réseau, devenu Initiative France. Il rassemble aujourd'hui 320 plates-formes. Le concept est le suivant : que l'obstacle financier ne soit jamais un obstacle à la réalisation d'un projet de tout homme et de toute femme qui a une idée.

Comment agissez-vous ?

Nous agissons à plusieurs niveaux. Des membres permanents et des bénévoles (retraités, chefs d'entreprises, cadres supérieurs...) accueillent les personnes qui ont une idée et les aident à développer leur projet : cela va de l'élaboration du business plan en amont, au suivi de trois ans minimum par un parrain

“ Que l'obstacle financier ne fasse jamais barrage à la réalisation ”

ÉDOUARD DE PENGILLY, CHEF D'ENTREPRISE

en aval, une fois l'entreprise lancée et financée.

Nous apportons aussi un soutien financier en mobilisant des fonds propres au réseau et des subventions. Nous délivrons des prêts d'honneur à taux 0 %, pour faciliter l'obtention de prêts bancaires aux créateurs - ou repreneurs - d'entreprises, dont les projets nous semblent pertinents, innovants et valorisants pour le territoire.

Quelle différence avec les prêts accordés par les banques ?

La différence, c'est que les jeunes qui viennent nous voir ne sortent pas l'argent de départ du porte-monnaie de leur grand-mère ! Nous ne sommes pas une banque, où seul l'argent apporté fournit une garantie. Nous nous préoccupons avant tout de savoir si la personne en face de nous aura les tripes pour être un bon chef d'entreprise et si elle en sera psychologiquement capable !

Quand nous délivrons un prêt d'honneur de 15 000 ou 20 000

euros, il va permettre à l'entrepreneur d'emprunter à la banque. Ce n'est pas notre argent, mais celui du territoire. Nous avons la responsabilité, quand on nous présente un nouveau projet, de l'identifier comme ambitieux, permettant de créer des emplois et de faire vivre des familles sur le territoire.

Les prêts Initiatives remarquables

Initiative France lancera le 27 mai, lors de son Assemblée Générale, les « projets remarquables ». De quoi s'agit-il ?

Nous avons voulu développer la notion d'entreprises remarquables. Chaque plate-forme locale pourra signaler au niveau national, les entreprises qu'elle juge innovantes, porteuses d'avenir et affichant les valeurs d'éthique et de solidarité du réseau, dans une optique de valorisation du territoire. Ces entreprises là seront dites « remarquables » et

pourront faire l'objet, si elles sont validées comme telles, d'un supplément financier pour les aider : le prêt initiative remarquable. À titre symbolique, 10 premières entreprises remarquables, d'une très grande qualité et représentatives du territoire, recevront un trophée le 27 mai, pour lancer officiellement le concept.

Quelles autres nouveautés pour le réseau, en 2013 ?

Grâce au réseau, plus de 16 000 entreprises ont été créées ou reprises en 2012 en France, dont 1 482 en Ile-de-France (voir encadré ci-dessous). On peut dire qu'Initiative

France s'affirme comme un outil majeur de la croissance et de l'emploi.

Mais nous restions sur notre faim, car il nous manquait quelque chose : nous souhaitons que les salariés d'aujourd'hui soient solidaires des salariés de demain. Le 27 mai, nous réfléchirons à la mise en place d'un fonds d'épargne salariale solidaire, et à l'utilisation que le réseau pourrait en faire. L'idée : que 10 % de la part salariale soit consacrée à des actions solidaires.

PROPOS RECUEILLIS
PAR LÉA CHARRON

8

C'est le nombre en pourcentage de la progression des créations d'entreprises en Ile-de-France, grâce au réseau Initiative en 2012. En tout, 1 482 entreprises ont été créées et reprises, représentant 4 103 emplois créés et maintenus en 2012 dans la région (sur plus de 16 000 entreprises créées ou reprises en France, avec l'appui d'Initiative France). Les plates-formes franciliennes ont accordé dans la même année 25,6 millions de prêts d'honneur, c'est à dire à taux 0 %. En 2012, 15 % des entreprises du réseau en Ile-de-France avaient un potentiel de 5 à 10 emplois et plus.